

DOLFINES

Société anonyme au capital de 29.597.132,93 euros
Siège social : 12 Avenue des Prés, 78180 Montigny-Le-Bretonneux
428 745 020 RCS Versailles

FR0014004QZ9 – ALDOL

(La "Société")

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société DOLFINES au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe au bilan établi au 31 décembre 2023.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport (le « **Rapport** ») constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour rappel Dolfines est une entreprise de prestation de services qui déploie son expertise technique auprès des acteurs des énergies conventionnelles et renouvelables. Ce savoir-faire est valorisé auprès de ses clients sous la forme de prestations d'assistance technique, d'inspections, d'audits, de formation, de gestion de projet et d'ingénierie organisées autour des deux pôles opérationnels qui sont l'Oil & Gas (O&G) et l'éolien offshore. L'entreprise a un troisième pôle Ingénierie focalisé sur les travaux de R&D.

Fort de notre expertise et de notre capacité d'innovation, notre ambition est d'être reconnu comme la référence d'expertise technique et de conseil auprès des acteurs du secteur énergétique afin de les accompagner à atteindre leurs objectifs d'excellence opérationnelle.

Nous fournissons des prestations techniques adaptées et personnalisées qui ont pour objectif d'accompagner nos clients à améliorer la performance et la fiabilité de leurs actifs industriels en déployant des solutions appropriées.

L'entreprise se situe dans un secteur stratégique, qui est en pleine mutation, faisant face aux enjeux majeurs de la nécessaire décarbonation d'une demande croissante en énergie. L'industrie des énergies est constituée d'une multiplicité d'acteurs historiques et nouveaux faisant face à des contraintes techniques, opérationnelles et financières nécessitant adaptabilité, flexibilité, créativité, technicité et rigueur. Ce contexte offre des opportunités de développement importantes pour notre entreprise qui se restructure actuellement pour mieux les saisir.

1.1 SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires de l'année 2023 s'établit à 2,73 M€. Il est en baisse de 34,4 % par rapport au chiffre d'affaires de l'année 2022, qui était de 4,1 M€.

Bien que le travail de restructuration entrepris au cours de l'été ait commencé à porter ses fruits, la croissance du chiffre d'affaires observée entre le premier semestre (1,17M€) et le second semestre (1,56M€) n'a pas été suffisant pour compenser la baisse de l'activité et les pertes constatées au premier semestre.

L'Entreprise a continué à générer des pertes d'exploitation avec un EBE (EBIDTA) de -1,06M€ sur l'année. Malgré un CA en baisse nous constatons une perte en baisse de -12,4 % par rapport à 2022. Par ailleurs, les pertes d'exploitation ont été divisées par trois entre le premier et second semestre 2023 grâce à une mutualisation des coûts entre Dolfines et ses filiales, ainsi qu'une rationalisation importante des frais centraux et de la masse salariale au cours du second semestre 2023.

Les pertes d'exploitation récurrentes de l'entreprise ont fortement fragilisé la trésorerie de l'entreprise. Le niveau d'activité et de trésorerie actuel est aujourd'hui insuffisant pour faire face à sa dette et au financement de ses travaux de R&D.

o **Énergies conventionnelles : -40,5 %**

Le chiffre d'affaires réalisé par le pôle O&G s'établit à 2,34 M€, en baisse de 40,5% par rapport à l'année précédente.

Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- Inspections et audits de rig : 1.544.578€ (vs. 1.772.810€ en 2022)
- Assistance Technique : 737.946€ (vs. 2.029.133€ en 2022)
- Etudes et Ingénierie : 54.575€ (vs. 127.813€ en 2022)

Plus de 80% de ce chiffre d'affaires est généré par des prestations effectuées à l'export.

La baisse importante du CA au cours de l'année 2023 est la conséquence d'une baisse importante de notre activité d'Assistance Technique dans le domaine O&G. Ces dernières années les clients historiques de Dolfines ont eu tendance à rationaliser le nombre de prestataires en Assistance Technique. Les prestataires retenus sont des groupes multi-métiers avec une empreinte géographique très large, capables de répondre aux exigences de compliance locales dans les nombreux pays dans lesquels ces Groupes opèrent. Dolfines n'ayant pas la capacité de se positionner sur l'Appel d'Offres d'Assistance Technique multi-métiers de Total Energies émis fin

2022, la société se retrouve impactée par une baisse importante des demandes provenant de son client historique.

Nous avons cependant observé un net redressement des ventes (+645K€) sur l'activité d'Inspection et d'audits de rigs au cours du second semestre et plus particulièrement du quatrième trimestre grâce à une clarification des rôles et responsabilités et à la remobilisation de l'équipe O&G autour du projet de restructuration et redynamisation de l'entreprise. L'entreprise a également bénéficié de la signature de contrats cadre avec ENI et Total Energies et d'un positionnement privilégié auprès des opérateurs nationaux Egyptiens et Libyens.

En 2023, nos activités O&G se sont concentrées sur nos zones d'interventions historiques en MENA, Amérique Latine et Golfe de Guinée où nous jouissons d'une réputation établie depuis plusieurs années auprès des acteurs principaux du secteur du forage.

Nous avons déployé nos consultants et experts sur des projets de forage onshore et offshore pour accompagner nos clients sur la préparation de leurs campagnes de forage à terre et en mer, la réactivation de rigs de forage, l'inspection de land rigs, de jack-ups et de BOP subsea et pour auditer leur performance HSE.

o **Energies renouvelables**

Le chiffre d'affaires du pôle Eolien offshore s'élève à 164.742€ en 2023.

L'activité de prestation de services dans le domaine des énergies renouvelables est embryonnaire au sein de Dolfinés, qui est entré dans ce domaine en 2016 par le biais de la R&D et qui a entériné sa diversification vers l'éolien avec l'acquisition de 8.2 France en septembre 2021.

Ce chiffre d'affaires traduit la signature d'un premier contrat de prestation de service dans l'éolien offshore français au cours du premier semestre. Par le biais de ce contrat d'assistance technique nous accompagnons un acteur majeur du secteur en France sur des problématiques de contrôle qualité du processus de fabrication et d'installation des nacelles et pâles pour des champs éoliens offshore en construction en France et à l'étranger.

o **Ingénierie & Technologies**

Au cours de l'année 2023, le Bureau d'études de Dolfinés s'est concentré exclusivement sur la mise en œuvre du projet OHMe. Ce projet, qui a débuté en avril 2022 consiste à développer un outil télescopique pour la maintenance lourde in-situ d'éoliennes en mer posées et flottantes.

Pour rappel, Dolfinés a obtenu un financement de l'ADEME pour développer l'ingénierie de détail de cette solution. La société a présenté un budget de 3.073.232 € qui a été entièrement retenu pour obtenir un financement qui prend la forme d'avances remboursables et/ou de subventions à hauteur de 2.085.452 € (1,6M€ sous forme de subventions et 0,5 M€ sous forme d'avances remboursables en cas de succès commercial). Ces sommes sont versées au fur et à mesure que les travaux sont présentés et validés par l'ADEME.

La fin de la première étape clé qui est intervenu le 31 mai 2023 a actée :

- La fin du FEED pour le projet OHMe. Cette étude a permis de définir les besoins auprès des acteurs de l'éolien offshore et d'effectuer un prédimensionnement de l'outil en version statique et dynamique.

- Le démarrage des études de détail pour la version statique sur plateforme autoélevatrice du OHMe.

Les coûts associés à ces travaux ont été acceptés dans leur intégralité par l'ADEME, qui a versé en 2023 un montant total de 1.135.343€, dont 851.507€ en subvention d'investissement et 283.836€ en avances remboursables.

Au cours du second semestre de l'année le Bureau d'études a initié les travaux de la deuxième étape clé prévue au contrat de financement de l'ADEME. Cette période a été marquée par :

- La poursuite des études de détail pour la version statique sur plateforme autoélevatrice du OHMe. La priorité a été donnée à cette version statique car le marché de l'éolien fixe existe déjà et est à la recherche de solutions économiques comme le Ohme pour installer des pales ou faire la maintenance des éoliennes de 10MW et plus.
- L'obtention auprès du Bureau Veritas d'un AIP « Approval in Principle » portant sur les données et les critères utilisés pour justifier du design du Ohme.

Par ailleurs, trois pré études ont été menées pour des flottoristes majeurs pour une utilisation de OHMe sur leur flotteur.

1.2 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2023, les frais de recherche et développement ont été :

- Augmentés de 981.157 €, les études se sont concentrées notamment sur 2 projets :
 - 4.792,00 € consacrés au développement d'un flotteur support d'éoliennes de grande capacité. Ces études commencées en 2016 se sont poursuivies sur l'exercice 2019 avec le soutien de l'ADEME, avec laquelle un contrat a été signé en octobre 2017 avec effet au 20/03/2017. Ce contrat qui initialement devait se terminer en décembre 2018, a fait l'objet d'un avenant validant le report de son terme à juin 2019. Le dossier final a été déposé le 4 juillet 2019 et a été validé par l'ADEME.

En matière de recherche et développement, la Société a focalisé son effort sur :

- 976.364,70 € consacrés au projet « OHMe », ce projet commencé en octobre 2021 porte sur le développement d'un outil télescopique avec services associés pour la maintenance lourde in-situ d'éoliennes en mer posées et flottantes, les changements de pales ou d'éléments de nacelle. Au cours des exercices 2021, 2022 et 2023 Dolfines a déposé 12 brevets pour sécuriser la propriété intellectuelle.

Pensé d'abord pour l'éolien flottant, les dimensions de l'outil permettront de poser ce dernier sur le flotteur même pour faire des interventions de maintenance lourde directement sur site. En permettant d'éviter le remorquage de l'unité au port, il rendrait possible une augmentation de la disponibilité des éoliennes. L'outil étant solidaire du flotteur, tout mouvement relatif avec la turbine est très limité, rendant les opérations sûres et efficaces. Cet outil a le potentiel de diminuer significativement les coûts de la maintenance lourde, sur pales et nacelles, et les risques associés et va ainsi contribuer à une réduction du LCOE de l'éolien en mer.

Les études de détail ont été menées pour la version statique sur plateforme autoélevatrice du OHMe. La priorité a été donnée à cette version statique car le marché de l'éolien fixe existe déjà et est à la recherche de solutions économiques comme le OHMe pour installer des pales ou faire la maintenance des éoliennes de 10MW et plus.

Ces études se sont poursuivies sur l'exercice 2023 avec l'aide d'un financement de l'ADEME qui a fixé la date de prise en compte des études au 1er avril 2022, pour un aboutissement début 2025.

L'aide de l'ADEME est versée sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses engagées (étapes clé).

L'étape clé n°1 sur la période du 1er avril 2022 au 31 mai 2023 a été présentée à l'ADEME en juin 2023, qui l'a accepté dans son intégralité.

Le montant activé à la clôture pour ce projet s'élève à 2.004.992 €

➤ Diminués de 3.639.680 €.

La société n'a pas la capacité de mettre en production et de commercialiser le projet Eolflat pour des plateformes flottantes de 15MW et le montant activé en frais de développement a été totalement déprécié à la clôture pour un montant de 2.806.729 €

La version holistique de la plateforme flottante de 6MW semble être sous-dimensionnée et donc plus adaptée au marché de l'éolien flottant. En effet, face aux nouvelles spécificités techniques des turbines, la vente de ces versions est remise en question. L'équipe technique de la société a jugé raisonnable de les sortir des frais de recherche et développement.

Nous avons également sorti des comptes les travaux de R&D effectués pour la création d'un logiciel d'inspection de rig pour un montant de 71.776€. Ce produit qui n'a pas trouvé d'utilisation pérenne auprès de nos clients.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à un solde net de 2.004.992 € au 31/12/2023 correspondant au seul projet Ohme.

Les dépenses engagées pour le développement de l'outil télescopique OHMe sont éligibles au Crédit Impôt Recherche dont le montant s'élève à 101.042 euros pour l'exercice 2023.

Ce montant est comptabilisé en subvention et se positionne comme un produit d'exploitation.

1.3 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2023 aura été marquée par le renouvellement de la Direction de l'entreprise et par conséquent des changements organisationnels importants et nécessaires au cours du second semestre. Ces changements ont pour objectifs :

- 1) Une restructuration opérationnelle visant un retour à l'équilibre des comptes par le biais d'une augmentation du chiffre d'affaires, la baisse des charges fixes et l'augmentation des marges brutes
- 2) Le renforcement de la trésorerie par la vente et/ou valorisation d'actifs, la remontée de la trésorerie excédentaire des filiales et le renforcement des fonds propres par le biais de financements les moins onéreux et dilutifs possibles.
- 3) La restructuration de la dette financière que l'entreprise n'est pas en mesure d'honorer en l'état

Restructuration Opérationnelle

La Direction a commencé le processus de restructuration opérationnelle avec la centralisation des fonctions supports entre Dolfines et ses filiales, ainsi que la mise en commun des outils de pilotage.

Nous opérons désormais une Direction Générale, Administrative, Financière, RH, QHSE et Communication au niveau de Dolfines. Cela permet à l'entreprise de réaliser les synergies financières entre les différentes entités du Groupe en supprimant les fonctions doubles et de promouvoir une vision, une approche et une stratégie commune. Dolfines a mis en place des conventions d'assistance technique et des mandats de Présidence qui rémunèrent la maison mère pour ses services créant ainsi un flux financier des filiales vers Dolfines.

La prochaine étape de cette restructuration vise à mutualiser les services opérationnels autour des pôles de services qui sont communs à toutes les entités du Groupe, en commençant par l'Assistance Technique. Toutes les entités du Groupe fournissent ce type de service, qui représente un tiers de notre chiffre d'affaires, à leurs clients. Afin de réaliser les synergies commerciales et organisationnelles nous comptons regrouper les contrats et ressources d'Assistance Technique autour d'un(e) Business Line Manager unique, couvrant tous les métiers de l'entreprise, au niveau de Dolfines dès le premier semestre 2024.

L'augmentation du chiffre d'affaires passe également par une démarche de cross-selling plus active. Nous comptons mettre en place une Direction Commerciale au niveau du Groupe qui animera une stratégie commerciale unifiée et en soutien au Business Line Units existantes. Cette stratégie s'appuiera notamment sur nos présences régionales dans le domaine O&G à Abu Dhabi et au Brésil pour la promotion de nos services QHSE et ENR.

Renforcement de la Trésorerie

Depuis plus de 5 ans maintenant Dolfines affiche des pertes d'exploitation récurrentes. Cette situation est la conséquence d'une politique d'investissement en R&D agressive, mais aussi d'un sous-investissement de l'entreprise sur ses activités historiques de prestations de service les plus rentables, notamment dans le domaine O&G, et d'une mauvaise gestion de 8.2 France post-acquisition. Cela a eu pour conséquence une fragilisation importante de la trésorerie et l'appel à des modes de financements extrêmement onéreux et dilutifs.

La pérennité à court terme de l'entreprise nécessite un renforcement de sa trésorerie. La vente du SEDLAR 160 a permis de répondre en partie à ce besoin sans toutefois fondamentalement changer l'équation. Les deux plus gros postes ayant un impact sur la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie sont les coûts liés à la R&D sur le projet OHME et le coût de la dette.

A l'issue de la prochaine étape clé du projet ADEME en cours, prévu pour fin mai 2024, nous prévoyons de transférer la propriété intellectuelle du OHME vers notre filiale Ohmex Services afin de permettre une cession partielle ou une levée de fonds permettant à ce projet de passer à la prochaine phase qui consisterait à construire un premier exemplaire de notre grue télescopique. Nous comptons réduire les frais associés au OHME au strict minimum nécessaire pour atteindre cet objectif.

Restructuration de la dette

Le second axe de travail pour améliorer nos perspectives en termes de trésorerie vise à réduire le coût de notre dette financière. N'ayant plus la capacité d'honorer nos dettes financières, nous sommes en discussions actives avec tous nos créanciers depuis septembre 2023 pour trouver des solutions permettant de réduire le poids des remboursements mensuels. Nous explorons toutes les options possibles (annulations totales, partielles, refinancement, compensation en titres...) avec tous nos créanciers financiers afin de ramener la dette à un niveau adapté à la capacité de remboursement réelle de l'entreprise.

Refinancement de l'entreprise

Il est également essentiel de revenir à des modes de financements plus conventionnels et dans des proportions adaptées aux capacités financières de l'entreprise. Afin de terminer le processus de restructuration de l'entreprise il sera très probablement nécessaire de refinancer l'entreprise par un apport en capital permettant de renforcer la trésorerie à un niveau suffisant pour financer le besoin en fonds de roulement d'une entreprise rentable en croissance.

La Direction reste engagée vers un retour à un excédent d'exploitation positif sur le périmètre du Groupe dès la fin du premier semestre 2024 et au plus tard à la fin du troisième trimestre 2024. Les démarches entreprises depuis l'été 2023 ont considérablement amélioré les résultats opérationnels. La réduction des dépenses en R&D, la restructuration de la dette et le refinancement de l'entreprise devraient permettre aux équipes Dolfinés de focaliser leur attention sur le développement de leurs activités de service dans des conditions financières convenables.

Nos axes de croissance

Dolfinés est une entreprise de prestation de service avec une forte culture d'ingénierie, d'expertise technique et de gestion de projet. Nos priorités sur les mois et années à venir porteront donc sur la valorisation de ces forces autour de la thématique de l'excellence opérationnelle. Notre ambition est d'accompagner nos clients, dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie plus largement à optimiser la performance de leurs opérations. La performance passe par une bonne gestion des actifs, des systèmes de management efficaces et des équipes formées. Nous comptons mettre nos compétences, références et expertises au service de l'amélioration de ces trois piliers en accompagnant nos clients sur le développement et la mise œuvre de leurs stratégies d'optimisation de leurs opérations pour qu'ils soient excellents.

Nos axes prioritaires de développement porteront sur :

- 1) Le redéploiement de notre activité d'assistance technique, nous permettant de mettre en avant l'expertise de nos consultants au profit de nos clients, avec une volonté de promouvoir des solutions de projet intégrés
- 2) La montée en gamme de notre offre d'inspection et d'audit vers la re-certification des équipements dans le domaine du forage et des études de performance pour les actifs ENR
- 3) Le développement de méthodologies de conseil propres à Dolfinés permettant à nos clients de mieux définir, cadrer, mettre en œuvre et améliorer leurs opérations

Nous comptons focaliser notre énergie sur la France, le Moyen Orient et le Brésil, trois zones sur lesquels nous avons des équipes en place, des références et une reconnaissance de la part des acteurs locaux. Notre volonté est d'opérer ces trois zones comme des geomarkets distincts, avec des équipes locales capables de fournir toutes les prestations de services du Groupe.

Les opportunités immédiates que nous identifions sont l'export de notre savoir-faire dans le domaine du conseil dans le domaine solaire, et dans une moindre mesure dans l'éolien, et de la formation au Moyen Orient pour nous positionner sur les gros projets en cours de développement sur cette zone. Le pôle O&G présente des perspectives prometteuses également avec le développement du marché de l'assistance technique pour le déploiement de personnel qualifié sur les chantiers navals au Brésil, ainsi que des opportunités de croissance sur la re-certification des équipements de forage terrestre au Koweït et en Arabie Saoudite.

1.4 ACTIVITES ET PERSPECTIVES DES FILIALES

Le Groupe est composé de 3 filiales opérationnelles – Dietswell do Brasil, 8.2 France et Aegide International, dont les résultats ne sont pas consolidés ci-dessus. Cependant ces filiales ont une activité et des perspectives importantes pour l’avenir du Groupe, nous vous partageons donc ci-après un résumé des activités et des perspectives associées.

■ I. Dietswell do Brasil

Après un premier semestre sans activité, notre filiale au Brésil a terminé l’année avec un chiffre d’affaires de 222.436€ à la suite de la signature de plusieurs contrats d’inspection et d’assistance technique dans le domaine de l’offshore profond au cours du quatrième trimestre. Ces contrats devraient générer du chiffre d’affaires au cours du premier semestre 2024.

Un plan d’actions commercial a été mis en place par l’équipe O&G pour développer notre activité de façon durable et pérenne sur cette filiale afin d’atteindre un chiffre d’affaires récurrent suffisamment élevé pour positionner des équipes de gestion et développement dédiées dès 2025. Nous ambitionnons de faire de notre filiale Brésilienne un pôle d’expertise et de compétence en offshore profond au sein du Groupe.

Bien que l’activité historique de Dietswell do Brasil soit essentiellement tournée vers les activités du secteur pétrolier et gazier, le pays investi dans nombreux projets d’énergie renouvelables - éolien onshore, éolien offshore et solaire. Nous avons donc commencé à nous organiser afin d’exploiter les synergies commerciales et opérationnelles entre 8.2 France, spécialiste des énergies renouvelables, et Dietswell do Brasil.

■ II. 8.2 France

L’année 2023 a été marquée par un changement de gouvernance au sein de notre filiale 8.2 France avec la révocation du Directeur Général fin juin 2023 et la reprise en main de la gestion opérationnelle de l’entreprise par le Président Directeur Général de Dolfines. Cette décision intervient dans un contexte de pertes d’exploitation récurrentes depuis le rachat de cette filiale en 2021. Ces pertes ont fortement dégradé les capitaux propres et la trésorerie de notre filiale qui a dû faire appel à des apports significatifs en compte courant de la part de Dolfines – 477k€ entre le second semestre 2022 et le premier semestre 2023 - afin d’assurer la continuité de son exploitation.

Cette situation n’étant pas pérenne nous avons dès juillet 2023 mis en œuvre un plan de réorganisation et de restructuration ayant pour objectif un retour à l’équilibre des comptes permettant à 8.2 France d’auto-financer ses besoins en exploitation, et Dolfines a consenti un abandon du compte courant pour 437 k€

Le chiffre d’affaires de 8.2 France a atteint 3.63M€ en 2023 en hausse de 9,6% par rapport à l’année précédente. L’entreprise a constaté un EBIDTA négatif de 166K€ sur l’année. L’analyse par semestre suggère que la restructuration a porté ses fruits avec un chiffre d’affaires en hausse et de manière plus importante un retour à la rentabilité avec un EBIDTA positif de 14K€ au deuxième semestre, contre -180K€ au premier semestre. Le retour à la rentabilité ainsi que la mise en place d’un contrat d’affacturation a permis à l’entreprise de retrouver un niveau de trésorerie adapté à son niveau d’activité.

Le chiffre d’affaires de l’entreprise est réparti comme suit :

- Pôle Inspection et Audit Techniques : 1.955.619€ (vs. 2.073.736€ en 2022)

- Conseil : 444.887€ (vs. 306.195€ en 2022)
- Assistance Technique : 1.229.437€ (vs. 933.708€ en 2022)

Plus de 80% de ce chiffre d'affaires est réalisé en France, le solde étant principalement réalisé en Europe.

(a) Audits Techniques

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Audits Techniques en 2023 est de 1,96M€, soit une baisse de 5,7% par rapport à l'exercice 2022, au cours duquel l'entreprise a facturé 2,07M€.

Le pôle inspection regroupe les activités historiques de 8.2 France qui portent principalement sur l'audit technique des parcs éoliens et solaires et dont l'objectif principal est d'assurer la fiabilité, la durabilité et la performance des actifs qu'opèrent nos clients.

Les marges de développement sur le marché de l'éolien sont limitées. Le vecteur de croissance principal sur les années à venir porteront sur les Audits Photovoltaïques. Cette année a été marquée par une augmentation des inspections PV de près de 50% par rapport à l'année 2022. Le travail commercial et la présence sur de nombreux événements liés aux Energies Renouvelables, ont contribué à cette augmentation de prestation. Les perspectives du marché solaire laissent penser à une augmentation des missions sur les années 2024 & 2025 étant donné le nombre de construction de projet et le développement des technologies associées.

L'audit éolien a baissé en 2023 de près de 22% par rapport à l'année 2022. Ce chiffre s'explique en partie par une baisse des constructions de parc éoliens des développeurs et exploitant et en autre partie par une réorganisation de la business unit en cours d'année.

Le début d'année 2024 confirme les bonnes perspectives de croissance avec de nombreuses commandes concernant des missions d'inspection et la signature de trois contrats cadres techniques de 3 ans avec des développeurs de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques.

(b) Conseil

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Conseil en 2023 est de 445 k€, soit une augmentation de près de 45% par rapport à l'exercice 2022.

Sur la partie due diligence technique, l'année a été marquée par une activité de prospection commerciale soutenue afin de développer la notoriété de l'entreprise auprès des développeurs, banques et fonds d'investissement. Ce travail a permis d'être sélectionné sur des missions d'importance comme le closing d'un financement obligataire visant à accompagner le développement d'une entreprise reconnue dans le milieu ENR, une augmentation de capital de 50 millions d'euros, et de nombreuses missions de conseil et d'analyse de durée de vie.

Le Pôle Conseil a également été marquée par une demande croissante des missions d'analyse de performance des parcs éoliens, réalisées soit dans le cadre de rachat de projets soit dans le cadre de leur exploitation courante afin de confirmer le bon fonctionnement des turbines.

Enfin, des formations techniques ont été commandées par des acteurs majeurs de l'énergie.

Le début d'année 2024 confirme les bonnes perspectives de croissance avec de nombreuses commandes concernant des missions de due diligences techniques et d'analyse de performance. Un contrat cadre avec un organisme de formation spécialisé dans les ENR a

également été signé, permettant à 8.2 France de réaliser l'ensemble des formations techniques de cet organisme.

Les activités de conseil constituent un axe important de développement pour l'entreprise et offrent de multiples opportunités de croissance en lien avec une conjoncture favorable dans le domaine des énergies renouvelables. Nous voyons sur ce segment plusieurs facteurs favorables dont l'entrée de nombreux nouveaux exploitants, associée à une consolidation des acteurs historiques. Cette situation a rendu le marché de l'achat et la vente d'actifs éoliens et solaires très dynamique, le tout nécessitant des études techniques et financières tierce partie pour valider les financements.

L'arrivée en fin de vie prévue des premiers champs éolien offre également des opportunités d'études techniques pointues d'extension de vie de ces actifs.

Le recrutement de consultants et d'experts de qualité est cependant un défi important pour l'entreprise.

(c) Assistance Technique

L'entreprise développe depuis le début de l'année, en collaboration avec Dolfinés une activité d'assistance technique qui est orientée vers la mise à disposition d'experts QA/QC sur les projets de fabrication, construction, installation et commissioning des champs d'éoliennes offshore.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Assistance Technique de cette activité a atteint 1,23M€ en 2023, dont 903K€ réalisés au cours du second semestre. Ce résultat est le fruit d'une collaboration étroite entre les équipes de Dolfinés et 8.2 France.

Les perspectives à moyen terme sur cette typologie de service et sur ce segment sont encourageantes, l'activité Eolien Offshore étant en plein essor. Il y a cependant des pressions importantes de la part des clients sur les prix, la filière n'ayant pas encore prouvé sa capacité à être durablement rentable. Cette pression sur les prix est accompagnée d'un vivier de compétences limité. Cependant notre présence sur les phases de construction des projets de Banc de Guérande, Fécamp, Courseulles, Doggerbank et Vineyard nous positionnent de façon privilégiée sur les phases d'exploitation qui suivront.

Afin de préserver le positionnement de 8.2 France sur l'expertise technique, et de capitaliser sur l'expérience de Dolfinés dans le domaine, les activités d'Assistance Technique seront centralisées au fur et à mesure des renouvellements de contrats sur Dolfinés. Cela permettra au Groupe de se doter d'une structure unique plus solide en termes d'Assistance Technique sur tous les métiers du Groupe. Cela devrait permettre de mutualiser les coûts de structure, capitaliser sur les synergies commerciales et créer des passerelles métier pour les consultants et experts.

III. Aegide International

L'acquisition d'Aegide International au sein du Groupe Dolfinés s'est opérée le 9 mai 2023. Les chiffres de l'année vous sont présentés dans leur globalité afin de vous permettre de mieux comprendre l'activité de l'entreprise et sa contribution à venir au Groupe.

Aegide International a obtenu un chiffre d'affaires de 2,78M€ une performance identique à l'année précédente. L'excédent d'exploitation (EBIDTA) a atteint 106K€ en baisse de 50% par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est réparti comme suit :

- Audit : 654.567€ (vs. 523.773€ en 2022)
- Conseil : 1.035.689€ (vs. 1.195.454€ en 2022)
- Formation : 962.237€ (vs. 955.857€ en 2022)

Environ 60% de ce chiffre d'affaires est réalisé en France, le solde étant principalement réalisé en Afrique et au Moyen Orient.

La baisse de l'excédent d'exploitation s'explique par la hausse de la sous-traitance. L'entreprise a également été impacté par son intégration dans le Groupe Dolfines avec le basculement d'une partie des services supports (Direction, QHSE, RH) et de sa trésorerie vers Dolfines. Cette réorganisation a impacté la capacité de l'entreprise à maintenir son rythme de croissance, cela s'étant traduit par une baisse du chiffre d'affaires de 9,6% entre le premier et second semestre.

Cependant, l'entreprise a de belles perspectives devant elle avec la signature ou le renouvellement de plusieurs contrats cadres sur toutes ses lignes de service. Un carnet de commande et un pipe d'offres commerciales suggérant que la croissance est de retour. Il y a également des synergies commerciales avec les autres entreprises du Groupe sur lesquelles il faut capitaliser, les clients captifs de 8.2 France et de Dolfines étant cœur de cible pour les services QHSE de l'entreprise.

(a) Audit

Le Pôle Audit HSE a achevé l'année 2023 avec un chiffre d'affaires de 655 K€, en hausse de 25% par rapport à l'année précédente. Ce chiffre d'affaires est composé à parts égales de l'activité liée au référentiel MASE (Audits de certification, audits blancs, accompagnements) d'une part et des activités d'audits tierce partie de l'autre.

En 2023, la Business Unit Audit s'est appuyée sur des clients récurrents dans le domaine minier notamment mais a également développé son activité en démarchant et signant des contrats avec 3 acteurs importants de la métallurgie, de la maintenance et de l'ingénierie industrielle du secteur de l'énergie.

En début d'année 2024 nous avons renouvelés trois contrats cadres avec des clients pour lesquels nous travaillons depuis plus de 3 ans et avons réussi à contractualiser avec un client du domaine de l'hydrogène.

En 2024, nous allons continuer à investir sur la croissance de notre activité d'audit MASE, tout en déployant de nouveaux services autour de besoins identifiés lors d'un exercice de benchmarking du marché effectué en cours d'année. Les équipes audits ont dépensé du temps et des ressources au cours du second semestre 2023 pour développer des outils d'audits propres à l'entreprise sur les thématiques du système de management QHSE, des règles d'or et de la culture sécurité.

Nous comptons mettre en œuvre ces outils au sein d'entreprises clientes dès le deuxième semestre 2024 avec la commercialisation concomitante d'outils digitaux liés au référentiel MASE.

(b) Conseil

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Conseil en 2023 est de 1,03M€, contre 1,20M€ l'année précédente.

Cette business unit accompagne nos clients à bâtir une culture sécurité robuste en déployant les meilleures pratiques grâce à des méthodologies de conseil innovantes et engageantes, adaptées aux contraintes de leurs activités. Nous intervenons en mettant à disposition des consultants de sur des projets de façon ponctuelle, en fournissant des solutions de management de transition ou bien en accompagnant le management de nos clients sur l'articulation et la mise en œuvre de leur stratégie HSE.

Au cours de 2023 nous avons signé des contrats avec 4 nouveaux clients, dont 2 Grands Comptes présents sur les projets de construction du Grand Paris, et 2 autres Grands Comptes qui contribuent à la construction des réseaux électriques sur les projets éoliens offshore.

Nous avons souffert de deux fins de contrat prématurées au Gabon suite au coup d'état en Aout 2023. Cela a impacté deux projets d'accompagnement sur la culture sécurité et la gestion du risque routier pour deux opérateurs portuaires, correspondant à un manque à gagner de 200K€ sur le second semestre.

Le marché de l'assistance technique et du conseil dans le domaine QHSE reste cependant extrêmement dynamique avec de nombreuses opportunités dans le domaine des industries lourdes (énergie, minier, métallurgie, infrastructures) en France et en Afrique Francophone. Le recrutement de consultants qualifiés et mobiles, dans un marché de l'emploi où les compétences qualifiées sont rares, reste toutefois le facteur de contrainte le plus important pour la croissance rapide de cette activité.

Nous axons notre développement futur sur le développement et le déploiement de méthodologies d'accompagnement propres à l'entreprise. Nous prévoyons donc d'investir du temps et de ressources sur l'année à venir sur la digitalisation de l'outil SAAS (Safety As a Service), ainsi que la création d'une offre « clé en main » de campagne de prévention duplicable à toutes les thématiques/risques HSE (travail en hauteur, espace confiné, circulation engins/piétons...).

Nous comptons également capitaliser sur les synergies fortes entre les activités de l'éolien offshore de Dolfinés et les prestations HSE d'Aegide International.

(c) Formation

Le chiffre d'affaires réalisé par le Pôle Formation sur 2023 a atteint 962K€, stable par rapport à 2022 (956K€).

Nous avons obtenu de la part de nos clients un Net Promoter Score de 100% et un taux de satisfaction globale de 9.1/10. Les objectifs fixés en début d'année pour cette Business Unit ont été atteints :

- Maintien de nos accréditations et de notre système qualité,
- Développement des compétences de nos consultants-formateurs,
- Démarche de Knowledge management,

- Accompagnement de clients-partenaires sur des projets récurrents et/ou sur d'autres implantations géographiques, avec notamment la volonté de s'implanter davantage dans un maillage local et national.

Au cours de l'année 2023 nous avons pérennisé notre relation avec plusieurs grands comptes actifs dans le domaine de l'exploration-production pétrolière et gazière, les services pétroliers, le minier, l'automobile, et l'agroalimentaire.

Nous avons signé en fin d'année deux contrats majeurs pour l'année 2024 : l'un d'une durée d'un an et d'un montant de 500 000 USD auprès d'un groupe minier australien actif en Guinée (formation de formateurs et gestion du risque routier) et l'autre auprès d'un constructeur majeur du secteur aéronautique, renouvelé pour une durée de 3 ans (formations EHS pour managers en France).

Les synergies mises en place avec 8.2 notamment, ont permis la signature d'un projet d'accompagnement formation avec un de leurs clients historiques sur le dernier trimestre 2023.

Les principaux projets pour 2024 sont le développement de nouveaux produits dont un outil permettant l'évaluation des compétences HSE au sein d'une organisation, la qualification d'organismes de formation partenaires à l'étranger pour délivrer des formations en conduite défensive, le développement de l'activité et du CA par la conquête de nouveaux clients en France et à l'étranger et la mise en place de synergies inter-groupes.

IV. Autres Filiales

- **Dolfines New Energies**

Cette filiale a été liquidée, comme annoncé précédemment, en fin d'année.

- **8.2 Madrid Dolfines**

Cette filiale a obtenu un chiffre d'affaires de 23K€ au cours de l'année 2023. Comme annoncé précédemment, cette filiale n'ayant pas obtenue les résultats escomptés, nous comptons mettre cette entreprise en sommeil au cours de l'année.

- **Ohmex Services**

Cette filiale a été créée le 3 mai 2023 avec pour objectif d'y loger la propriété intellectuelle développée par Dolfines dans le cadre du projet OHME afin de lever les capitaux nécessaires à la construction d'une première grue télescopique pour effectuer des travaux d'installation ou de maintenance lourde sur éoliennes en mer.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL REALISEES

- Le 13 janvier 2023, pour répondre au souhait d'un fournisseur d'être compensé de sa créance par l'émission d'actions nouvelles et, usant de la délégation du Conseil du 8 septembre 2022 mettant en œuvre la 6° résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2022, le Président-Directeur Général a décidé d'augmenter le capital de la Société d'un montant de

187.920 euros par l'émission de 18.792.000 actions nouvelles de 0,01 € de valeur nominale, dont la souscription, à libérer par compensation avec une créance liquide et exigible, est intégralement réservée à ce fournisseur ;

- Le 9 mai 2023, dans le cadre de l'acquisition d'AEGIDE International autorisée par le Conseil du 25 avril 2023, 110 309 477 actions nouvelles ont été émises, réservées à la société THESIGER International, soit une augmentation de capital 1.103.094,77 € ;
- Dans le cadre du contrat et avenants signés avec la société NEGMA Group Ltd (« Negma »), sur la période du 20 février au 28 juillet 2023 :
 - la Société a procédé à un tirage de 2M€ le 17/02/2023 correspondant à l'émission de 800 obligations convertibles en actions auxquels sont attachés 100.000.000 bons de souscription d'actions.
 - Entre le 24 février et le 20 mars 2023, 740 OC émises lors du tirage du 17/02/2023 ont été converties à un cours inférieur au nominal conduisant au versement de soultes payées par l'émission de 634 OC.
 - 26 demandes de conversions, tant des OC émises lors du tirage de février 2023 que celles émises au titre de versement de soultes, ont été présentées par Negma. Le Président-Directeur Général usant des pouvoirs qui lui ont été conférés a constaté la réalisation de 26 augmentations de capital pour un montant total de 25.655.555,55 € par l'émission de 2.565.555.555 actions ordinaires au porteur d'une valeur nominale de 0,01 euro au profit de Negma.

Au 31 décembre 2023, ces émissions d'actions nouvelles portent le nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2022 de 265.056.262 actions à 2.959.713.293 actions d'une valeur nominale de 0,01 € et le capital social de 2.650.562,62 € à 29.597.132,93 €

2.2 PRIMES D'EMISSION ET DE CONVERSION

Les primes d'émissions négatives lors des conversions des OCABSA Negma ont été imputées sur les primes d'émission et de conversion existantes d'un montant de 65.610 € et en charges financières au-delà de leurs soldes disponibles.

Le paiement des soultes issues des conversions à un cours inférieur à la valeur nominale de l'action a entraîné également une charge financière supplémentaire.

Ainsi, le montant total sur l'exercice des soultes et primes d'émission négatives des conversions des OCABSA Negma s'élève à 20.223.162 € dont 65.610 € imputées sur la prime d'émission existante à l'ouverture et le solde au-delà en charges financières pour un montant de 20.157.552€

2.3 ACQUISITION DE 100% DES TITRES D'AEGIDE INTERNATIONAL SAS

Le 9 mai 2023, DOLFINES SA a conclu l'acquisition à 100% de la société Aegide International SAS, société d'expertise dédiée à la sécurité des personnes sur leur lieu de travail. Elle dispose d'un Track record de près de 30 ans de services HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) haut de gamme, constamment renouvelés, adaptés et améliorés pour offrir à ses clients une vision toujours nouvelle de la culture sécurité. Elle opère dans différents secteurs industriels tels que, notamment, l'énergie, le transport, la logistique et l'agroalimentaire.

Le siège social d'AEGIDE International se trouve à Bordeaux, avec une importante représentation commerciale à Abu Dhabi. L'ensemble permet de desservir efficacement les trois zones prioritaires que sont l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Cette acquisition a été approuvée par le Conseil d'administration du 25 avril 2023.

2.4 CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELE

Le 28 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a profondément renouvelé la composition du Conseil d'administration de DOLFINES SA :

- Elle a ainsi ratifié la nomination d'Adrien Bourdon-Feniou, Président-Directeur général d'AEGIDE International, société récemment acquise par DOLFINES SA, en qualité d'administrateur ;
- Elle a également nommé Messieurs Rudolph Hidalgo et Jean-François Carminati administrateurs en remplacement des Messieurs Benoît Vernizeau et Yann Lepoutre, dont les mandats venaient à expiration.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, un Conseil d'administration s'est tenu :

- Il a pris acte de la démission de Jean-Claude Bourdon de son mandat de Président-Directeur général de DOLFINES SA ;
- Il a nommé Adrien Bourdon-Feniou Président-Directeur général en remplacement de Jean-Claude Bourdon.
- Pris note de la fin du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Yann LEPOUTRE ; celui-ci étant lié à celui de son mandat d'administrateur, consécutivement au non-renouvellement de son mandat d'administrateur, son mandat de Directeur Général Délégué a pris fin, mettant un terme à ses fonctions.

2.5 CREATION D'OHMEX-SERVICES

Dans le but de promouvoir l'outil OMHe développé par DOLFINES SA, Le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2023 a approuvé le projet de création d'une filiale détenue à 100 % par la Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : **OhmeX-Services**
- Forme : Société par actions simplifiée
- Capital : 5.000 euros divisés en 5.000 actions de 1€ chacune
- Siège Social : 12, Avenue des Prés – 78180 Montigny Le Bretonneux
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre

L'immatriculation au Registre du Commerce de Versailles a été faite le 24 mai 2023, DOLFINES SA en est la Présidente et actionnaire unique.

La création de cette start-up va permettre d'héberger les acteurs qui aideraient Dolfines à développer et concrétiser un premier prototype, mais aussi donner une visibilité particulière à ce projet dans un environnement où de nombreux investisseurs s'intéressent de près à des technologies prometteuses.

2.6 CONTRAT ADEME

Le projet OHMe a été déposé auprès de l'ADEME pour un budget total de 3.074.232 €, 100% de ce montant ont été jugé éligibles et retenus pour l'octroi d'aides sur les coûts engagés entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2024, prolongé par avenant au 31 mars 2025 avec une étape clé n° 2 complémentaire.

L'aide consentie par l'ADEME est de 2.085.452 € répartis de la manière suivante :

- 1.564.089 €, sous forme de subventions, soit 75% ;
- 521.363 €, sous forme d'avances remboursables, soit 25%.

Un contrat signé avec l'ADEME spécifie les étapes des versements de l'aide :

- Une avance à notification de 15%, à la signature du contrat ;
- Le solde réparti sur des étapes clés.

Le 5 juin 2023, l'ADEME a versé l'avance à notification de 312.817,80 €, soit 15% de montant de l'aide répartis à hauteur de 25% en avances conditionnées et 75% en subventions d'investissement.

Le 20 juin 2023, la société a remis à l'ADEME un état récapitulatif des dépenses engagées du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2023 (Etape Clé 1) pour un montant de 1.223.478 €. Celui-ci a été validé dans son intégralité.

Au cours de l'exercice 2023, en mai (acompte) et août (fin de l'étape clé 1), nous avons perçus 1.135.343 €, soit l'équivalent de 54% du montant total du contrat répartis comme suit au 31 décembre 2023 :

- Subventions 851.507 €
- Avance Remboursable 283.836 €

2.7 VENTE DU SEDLAR 160

En septembre 2023, la Société a vendu le rig « SEDLAR 160 » pour un montant de 800.000 USD à une entreprise spécialisée dans la vente d'équipements de forage située aux Etats Unis.

Sur l'exercice 2023, la Société a perçu 400.000 USD, le solde de 400.000 USD a été versé en février 2024.

Les immobilisations cédées étant intégralement dépréciées, la valeur nette comptable étant donc nulle à la date de l'opération, la plus-value réalisée s'élève donc à un montant de 800.000 USD soit 747.872 €.

2.8 RESULTAT FINANCIER

Au cours de l'exercice 2023 nous avons constaté un résultat financier déficitaire d'un montant de 21.689.172 €.

Plus de 90% de ces pertes financières proviennent des charges liées aux conversions d'obligations convertibles effectuées dans le cadre du contrat d'OCABSA signé avec la société Negma. Ces charges financières correspondent au versement des soultes dues par l'entreprise au profit de Negma lorsque les conversions d'OC se sont effectuées à un cours de bourse inférieur au prix nominal de l'actions Dolfines. Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), un tableau récapitulatif des conversions ayant donné lieu aux soultes versées.

Le montant global enregistré en charges financières sur l'exercice s'élève à -20.157.553 €.

Le solde de ces charges est constitué notamment des postes suivants :

- Abandon de créances 8.2 France : -437.347€
- Dépréciation des titres 8.2 France : -818.000€
- Dépréciation des titres 8.2 Madrid : -3.000€
- Dépréciation des titres Dietswell Do Brasil : -150.000€
- Dépréciation des titres auto détenus : - 28.783€
- Intérêts conversion OC : -20.157.553€
- Intérêts OC « Green Bonds » : - 76.849€
- Autres intérêts : -17.640€

Les résultats déficitaires récurrents de notre filiale 8.2 France nous ont contraints à alimenter un compte courant d'associés. Entre avril 2022 et mars 2023 Dolfines a versé 516.000€ en compte courant afin de maintenir la continuité d'exploitation de sa filiale. Une partie des montants versés ont pu être remboursés au cours du second semestre 2023, le solde, 437.347€, a été abandonné afin de reconstituer les fonds propres de 8.2 France et correspond à l'abandon de créance comptabilisée sur 8.2 France.

Concomitamment à cet abandon de créance et aux vues des résultats déficitaires des dernières années nous avons décidé de déprécier les titres 8.2 France afin que la participation apparaissant à l'actif corresponde à la valeur des fonds propres de notre filiale. Le montant de cette dépréciation est de 818.000€.

Les capitaux propres de 8.2 Madrid étant négatifs et la décision ayant été prise de mettre cette structure en sommeil, nous avons déprécié les titres de cette filiale dans leur totalité pour un montant de 3.000€, ainsi que le compte courant pour un montant de 30.982 €.

Les résultats de notre filiale au Brésil, Dietswell do Brasil, ayant été inconsistants et aléatoires, et Dolfines ayant dû consentir de nombreuses avances au fil des années pour couvrir les besoins en fonds de roulement de cette entreprise, nous avons décidé de déprécier les titres de Dietswell do Brasil à la valeur de ses capitaux propres.

Au cours de l'exercice 2023 nous avons également remboursé une partie de l'emprunt obligataire dit « Green Bonds ».

2.9 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Au cours de l'exercice 2023 nous avons constaté un résultat exceptionnel déficitaire d'un montant de 2.731.245€.

L'élément contributif le plus important de ce résultat provient de la dépréciation des travaux de R&D réalisés dans le cadre du projet Eolfloat pour un montant de 2.811.521€ et du projet connexe Trussfloat pour un montant de 636.328€. Ce projet lancé en 2016 et portant sur le développement d'un flotteur semi-submersible pour répondre aux besoins de l'éolien flottant n'a à ce jour pas abouti sur des ventes. Le marché de l'éolien flottant reste marginal et les perspectives de développement à grande échelle sont encore éloignées.

Bien que l'entreprise continue à promouvoir l'expertise acquise au cours du développement de cette technologie, le projet tel qu'il a été conçu il y a 8 ans n'est plus vendable en l'état. Les paramètres techniques des éoliennes prévues pour une installation sur des parcs flottants ont

évolué depuis le lancement du projet Eolfloat nécessitant de nouveaux travaux d'ingénierie pour que ce flotteur soit adapté aux contraintes opérationnelles créées par la nouvelle génération de turbines aux dimensions plus importantes.

Nous avons également sorti des comptes les travaux de R&D effectués pour la création d'un logiciel d'inspection de rig pour un montant de 71.776€. Ce produit qui n'a pas trouvé d'utilisation pérenne auprès de nos clients.

L'incapacité de notre filiale 8.2 Madrid à s'auto-financer et la décision subséquente de mettre cette entité en sommeil nous oblige à déprécier le compte courant de 30.982€, qui ne sera pas remboursé.

La vente du rig SEDLAR 160 permet de constater un résultat exceptionnel de 747.872€. Ce rig de forage conçu et construit par l'entreprise en 2007 avait été complètement déprécié en 2014. Cet équipement était stocké en Espagne depuis 2014 et n'a plus servi depuis. Il était en vente depuis de nombreuses années. La construction et l'opération de rigs forage ne faisant plus partie de la stratégie de l'entreprise depuis de nombreuses années, la vente de cet actif à SALVEX, un broker d'équipements spécialisés aux USA, pour 800.000 USD a permis de réduire les charges en lien avec son stockage et de renforcer la trésorerie de l'entreprise à un moment important de la restructuration de l'entreprise.

3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

i. DOLFINES NEW ENERGIES SAS

La société DOLFINES NEW ENERGIES SAS a été liquidée au 31/12/2023.

Les titres de participation d'un montant de 38.063€ ont été sortis du bilan.

La provision pour dépréciation des titres qui était comptabilisée pour un montant de 38.063€ a été reprise dans son intégralité sur l'exercice 2023.

DOLFINES n'a plus de participation au sein de DOLFINES NEW ENERGIES SAS au 31/12/2023.

ii. DIETSWELL DO BRASIL LIMITADA

Il s'agit d'une filiale de droit brésilien enregistrée au registre du commerce le 26 novembre 2013.

Dietswell Do Brasil Limitada est détenue à 100% par la Société.

Au titre de l'exercice écoulé, Dietswell Do Brasil Limitada :

- A réalisé un chiffre d'affaires de 1.190.868 BRL (222.436 €)
- A fait une perte de 231.044 BRL (43.156 €)
- Sa situation nette s'élève à 111.396 BRL (20.790€)

Une dépréciation des titres a été comptabilisée pour un montant de 150.000 € sur l'exercice 2023.

iii. FEUMAG HOLDING COMPANY LIMITED

La Société détient 30% de Feumag Holding Company Limited ("Feumag"), qui détient elle-même 42,7% de la société DMM, société vecteur des opérations de forage en Algérie.

Cette société n'ayant aucune activité depuis de nombreuses années, les titres de participations pour un montant de 1.807.735,84€ ont été sortis des comptes de DOLFINES.

La provision pour dépréciation des titres comptabilisée depuis 2010 pour un montant de 1.807.735,84€ a été reprise dans son intégralité.

iv. 8.2 FRANCE SAS

La Société détient 100% de 8.2 FRANCE SAS acquise en septembre 2021

Le montant de la participation de DOLFINES SA s'élève à 871.365,86 €.

Les frais d'acquisition de cette filiale se sont élevés sur l'exercice 2021 à 113.765,95 €. Ceux-ci font l'objet d'amortissements dérogatoires sur une durée de 5 ans.

Au titre de l'exercice écoulé, la société 8.2 FRANCE :

- o a réalisé un chiffre d'affaires de 3.633.258 €,
- o a fait une perte de 16.348 €,
- o a une situation nette qui s'élève à 114.822 €

Une provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 818.000€ sur l'exercice 2023.

v. 8.2 MADRID DOLFINES Slu

Cette filiale espagnole créée en juin 2022, est détenue à 100% par DOLFINES SA

Le montant de la participation de DOLFINES SA s'élève à 3.000 €.

Au titre de l'exercice écoulé, la société 8.2 MADRID DOLFINES

- o a réalisé un chiffre d'affaires de 23.201 €,
- o a fait une perte de 57.940 €,
- o a une situation nette qui s'élève à -58.672 €

Une provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 3.000€ sur l'exercice 2023 et le compte courant a été déprécié pour un montant de 30.982 €

vi. OHMEX-SERVICES

Cette filiale a été créée en mai 2023, est détenue à 100% par DOLFINES SA

Le montant de la participation de DOLFINES SA s'élève à 5.000 €.

Au titre de l'exercice écoulé, il n'y a eu aucune activité dans cette société.

vii. AEGIDE INTERNATIONAL SAS

Cette filiale acquise en mai 2023 est détenue à 100% par DOLFINES SA

Le montant de la participation de DOLFINES SA s'élève à 1.901.000 €.

Les frais d'acquisition de cette filiale se sont élevés sur l'exercice 2023 à 137.624,90 €. Ceux-ci font l'objet d'amortissements dérogatoires sur une durée de 5 ans.

Au titre de l'exercice écoulé, soit 12 mois, la société AEGIDE INTERNATIONAL :

- o a réalisé un chiffre d'affaires de 2.580.759 €,
- o a fait un bénéfice de 29.657 €,
- o a une situation nette qui s'élève à 764.247 €

Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été constatée.

4. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2023 est de 18 salariés dont 12 au siège social.

5. SITUATION D'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2023, la dette financière de la Société est composée des éléments suivants :

- un prêt BPI France à taux zéro d'un montant initial de 490.000,00 euros, remboursable en 20 échéances trimestrielles à partir du 30 juin 2019 jusqu'au 31 mars 2024. Compte tenu de la crise sanitaire BPI France a différé le règlement de deux échéances en 2020 reportant ainsi la fin du remboursement de ce prêt au 30 septembre 2024.

Le solde de ce prêt au 31 décembre 2023 est de 98.000,00 euros.

- Un prêt garanti par l'état (PGE) auprès du CIC d'un montant initial de 300.000,00 euros. Une période de différé d'amortissement en capital a été mise en place jusqu'au 19 mai 2022. Durant cette période de franchise de remboursement en capital, seuls les intérêts, le coût de la garantie de l'Etat seront exigibles. Le terme du plan de remboursement est fixé au 20 avril 2026.

Le solde de ce prêt au 31 décembre 2023 est de 176.019,74 euros.

- Un prêt garanti par l'état (PGE) auprès de la BNP d'un montant initial de 100.000,00 euros. Une période de différé d'amortissement en capital a été mise en place jusqu'au 20 mai 2022. Durant cette période de franchise de remboursement en capital, seuls les intérêts, le coût de la garantie de l'Etat seront exigibles. Le terme du plan de remboursement est fixé au 20 avril 2026.

Le solde de ce prêt au 31 décembre 2023 est de 70.689,16 euros.

- Un prêt garanti par l'état (PGE) auprès du CIC d'un montant initial de 800.000,00 euros. Le terme du plan de remboursement est en cours.

Le solde de ce prêt au 31 décembre 2023 est de 603.732,67 euros.

- Une émission d'obligations convertibles sous forme de Green Bond :

Green Bonds 2021

En application des autorisations concédées par le Conseil d'administration du 9 décembre 2020, sur délégation de compétence de l'assemblée générale, mille cinq cents (1.500) obligations échangeables en actions Dolfines d'une valeur nominale de mille euros (1.000 €) chacune, représentant un montant nominal total d'un million cinq cent mille euros (1.500.000 €) ont été émises et souscrites en janvier 2021.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- montant du placement : 1.500.000 Euros, soit 1.500 OC d'une valeur nominale de 1.000 €
- durée : 24 mois
- rémunération : Intérêt de base de 12% sur la durée des obligations payable mensuellement

Au cours de l'exercice 2023, la société a procédé au remboursement de 69.909 € en nominal et 701 € d'intérêts de base.

Au 31/12/2023, ces Green Bonds sont intégralement remboursés et les intérêts de base versés sur les exercices 2021, 2022 et 2023 s'élèvent à 194.641 €

Green Bonds 2022

En janvier 2022, la Société a réalisé un placement privé de 2 millions d'euros d'obligations convertibles sous forme de « Green Bonds » auprès d'investisseurs européens qualifiés. Cette émission du Green Bonds a été décidée par le Conseil d'administration en septembre 2021 sur délégation de compétence de l'assemblée générale.

Cette émission d'OC Vertes est assortie de garanties : placement des liquidités sur un compte de fiducie dont le montant s'élève à 2.104,79 euros comptabilisés en Immobilisations financières.

Au 31 décembre 2022, mille six cent vingt (1.620) obligations, sous forme de « Green Bonds » d'une valeur nominale de mille euros (1.000 €) chacune, représentant un montant nominal d'un million six cent vingt mille euros (1.620.000 €) ont été souscrites.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- montant du placement : 1.620.000 Euros, soit 1.620 OC d'une valeur nominale de 1.000 €
- durée : 24 mois
- rémunération : Intérêt de base de 12% sur la durée des obligations payable mensuellement

Au cours de l'exercice 2022

La société a procédé au remboursement de 633.151 € en nominal et 133.320 € d'intérêts de base.

Au cours de l'exercice 2023

La société a procédé au remboursement de 411.923 € en nominal et 54.782 € d'intérêts de base.

Au 31/12/2023, le solde du capital restant dû s'élève à 574.927 € et les intérêts de base versés sur les exercices 2022 et 2023 à 188.101 €.

- Une émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions (OCABSA)

Dans le cadre du contrat du 15 juin 2021 modifié par avenant du 8 avril 2022 signés avec la société NEGMA GROUP LTD,

Au cours de l'exercice 2022 :

- la Société a procédé à cinq demandes de tirage pour un total de 6.135.000 euros, dont 2.005.000 € correspondants à la commission d'engagement du contrat signé avec NEGMA. Ces frais d'émission ont été comptabilisés en charges financières sur l'exercice et, 30.000 € au titre d'honoraires.

Ces tirages correspondent à l'émission par la Société de 2.454 obligations convertibles en actions auxquels sont attachés et 39.306.248 bons de souscription d'actions.

- 30 demandes de conversions de 2.454 OCABSA ont été faites par NEGMA correspondant à l'émission de 245 910 714 actions de la Société d'une valeur nominale de 0,01 €.

Au 31 décembre 2022, le solde du compte NEGMA GROUP LTD s'élevait à 0 €.

Au cours de l'exercice 2023

- La Société a procédé à une (1) demande de tirage en février 2023 pour un total de 2.000.000 euros qui, a été honorée par NEGMA GROUP à hauteur de 2.000.000 euros, ce qui correspond à l'émission par la Société de 800 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 2.500 euros et 100.000.000 bons de souscription d'actions.
- Sur la période du 20 février au 20 mars 2023, NEGMA GROUP INVESTMENT a fait parvenir à la Société 11 demandes de conversion de 800 obligations et la remise par la société de 200.000.000 actions de la Société.

Ces 11 demandes de conversion effectuées sur la base d'un cours de bourses inférieur au nominal, ont donné lieu à un versement contractuel de soultes payées par l'émission de 634 obligations convertibles en actions.

Entre le 24 février et le 20 mars 2023, 740 OC émises lors du tirage du 17/02/2023 ont été converties à un cours inférieur au nominal conduisant au versement de soulte payée par l'émission de 634 OC. Elles ont fait l'objet de 15 demandes de conversions pour 314 OC entre le 19 juin et le 28 juillet 2023, traduites par l'émission de 2.365.555.555 d'actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 23.655.555,55 €.

- Au 31 décembre 2023, le solde du compte NEGMA GROUP LTD s'élève à 800.000 €, soit 320 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 2.500 euros auxquelles sont attachés 100.000.000 bons de souscription d'actions.

6. RESULTATS – AFFECTATION

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

6.1 EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS

Le **total général du bilan** s'élève à 6.333.291 euros au 31 décembre 2023 contre 9.163.944 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 2.731.064 euros contre 4.163.083 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont atteint au total 4.226.168 euros contre 5.699.266 euros pour l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont atteint au total 5.469.822 euros contre 7.119.079 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à un montant négatif de 1.243.654 euros contre un montant négatif de 1.419.812 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à un montant négatif de 21.689.172 euros contre un montant négatif de 2.585.182 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à un montant négatif de 22.932.825 euros contre un montant négatif de 4.004.994 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à un montant négatif de 2.731.245 euros contre un montant négatif de 72.663 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 fait ressortir une **perte nette de 25.664.070 euros** contre une perte nette de 4.077.658 euros l'exercice précédent.

6.2 RESULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2023 et constaté que :

- La perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 s'élève à la somme de 25.664.070,03 euros,
- Le compte "report à nouveau" présente un solde débiteur de 4.077.657,95 euros au 31 décembre 2023,
- Le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 19.146,00 euros au 31 décembre 2023,

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- La perte nette d'un montant de 25.664.070,03 euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait de (4.077.657,95) euros à (29.741.727,98) euros.

7. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

7.1 PROPORTION DU CAPITAL DETENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES SALARIES

Au 31 décembre 2023 et à la date du présent rapport, aucun salarié ne détient directement ou indirectement de participation à titre nominatif dans le capital de la Société.

7.2 INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Au 31 décembre 2023, la Société n'a pas émis de valeurs mobilières relevant des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce

8. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2022 le capital social de la Société s'élevait à 2.650.562,62 euros, divisé en 265.056.262 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice 2023, la société a réalisé plusieurs augmentations de capital pour un montant total de 26.946.570,31 euros par voie de création de 2.694.657.031 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société s'élève donc à 29.597.132,93 euros, divisé en 2.959.713.293 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

8.2 DETENTION DU CAPITAL SOCIAL

8.2.1 Répartition du capital social

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, au 31 décembre 2023, le principal actionnaire inscrit au nominatif est la société THESIGER INTERNATIONAL SAS à hauteur de 3,73 %, détenue à 100% par Monsieur Adrien Bourdon-Feniou.

La répartition de l'actionariat au 31 décembre 2023 est la suivante :

	Rate	Capital in €	Nombres d'actions
ACTIONNAIRES NOMINATIFS	4,45%	1 317 928,58	131 792 858
ACTIONNARIAT FLOTTANT	95,55%	28 279 204,35	2 827 920 435
TOTAL	100,00%	29 597 132,93	2 959 713 293

8.2.2 Droits de vote

Au 31 décembre 2023, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Actions	Votes	% Cap.	% Votes
Nominatifs	131 792 858	132 667 747	4,45%	4,48%
Flottant	2 827 920 435	2 827 920 435	95,55%	95,52%
Total	2 959 713 293	2 960 588 182	100,0%	100,0%

A la date du présent rapport, aucune modification n'est intervenue.

8.2.3 Autocontrôle

Au 31 décembre 2023 et à la date du présent rapport, la Société détient 1 574 actions inscrites au nominatif.

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Le contrat de liquidité souscrit par la Société auprès de TSAF (Tradition Securities And Futures) portant sur ses actions a été résilié en février 2023.

A la date de la clôture du compte de liquidité, le solde était de 149.000 actions qui ont été transférées sur le compte du programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2023, le solde est de 0 actions auto-détenues, soit 0 euros

Mise en œuvre d'un Programme de Rachat d'actions

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale Ordinaire du 30 juin 2022 dans sa 9^{ème} résolution, le Conseil d'administration de la Société, réuni le 1^{er} mars 2023, a décidé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions et a délégué à son Président tous pouvoirs pour mettre en œuvre ce programme.

❖ **Montant maximum alloué, nombre maximal, caractéristiques des titres concernés, prix maximum de rachat**

- Titres concernés : actions ordinaires

- Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'assemblée générale : 10% des actions composant le capital de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant)
- Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis dans le cadre du programme de rachat : 30.499.244 actions
- Prix maximum d'achat : 5 euros par action (hors frais et commissions)
- Montant maximum affecté pour les besoins du présent programme : 30.499.000 actions.

❖ ***Durée du programme de rachat***

L'autorisation de rachat conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022 est consentie pour une durée de 18 mois à compter de cette assemblée, soit jusqu'au 30 décembre 2023.

Au 31 décembre 2022, le solde était de 284.008 actions

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2023 sont les suivants :

Transfert	:	149.000 actions
Ventes	:	- 34.224

Soit un solde au 31 décembre 2023 de 398.784 actions détenues pour un montant global de 199,39 euros (calculé au cours de clôture du 29/12/2023).

8.2.4 Les participations croisées

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2023.

9. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 1.409 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société et à des amendes pour 2.581 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes. Au titre de l'exercice 2023, nous vous signalons qu'aucune dépense de cette nature n'est à déclarer.

10. DIVIDENDES VERSÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES SOCIAUX

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

11. PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTRÔLE

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L.233-6, nous vous informons que la Société a pris une participation à hauteur de 100% dans la société AEGIDE INTERNATIONAL, société par actions simplifiée au capital de 76.245,49 euros, sise Immeuble Perspective, 2 rue du Jardin de l'Ars – 33800 Bordeaux, enregistrée au RCS de Bordeaux sous le n° 402 780 019.

Cette acquisition a été validée par le Conseil d'administration du 25 avril 2023 et conclue en date du 9 mai 2023.

Le montant de la participation de Dolfinés SA s'élève à 1.901.000 euros sur l'exercice 2023.

12. TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé (**Annexe 2**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

13. INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

Les activités de la Société :

- N'entraînent pas de conséquences sociales et environnementales,
- Ne sont pas liées à une activité dangereuse,
- N'entraînent pas de risques financiers liés aux effets de changement climatiques.

14. DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-4 du Code de commerce, au présent rapport est annexé (**Annexe 3**) le tableau de délais de paiement.

15. MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons qu'aucun mandat d'Administrateur de la Société n'arrive à expiration au 31 décembre 2023.

16. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS DE LA SOCIETE

Le Conseil d'Administration propose l'attribution d'une rémunération au profit des administrateurs indépendants pour un total annuel de 18.000 euros.

17. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

Nous vous informons que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à leurs termes à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous proposons de soumettre à l'assemblée générale le renouvellement en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet GRANGE & ASSOCIES

Pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le Commissaire aux comptes se trouvant être une personne morale, il ne sera pas procédé au renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes Suppléant.

18. RESOLUTIONS PROPOSEES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Conseil quitus de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration

SOLTE EXERCICE 2023 - Annexe 1

OC = 2 500 €

Date		OC Converties	Actions à émettre à la valeur nominale 0,01	Taux Conversion	Actions à émettre au prix de conversion calculé	Différence en actions	Cours de clôture J-1 date de conversion	Montant Soulte = Charges Financières	REGLEMENT		
									Nbre OC Emises	Montant OC	Virtm Numéraire
24/02/23	Conversion Tr 6 - Notice 2	36	9 000 000	0,0050	18 000 000	9 000 000	0,0064	57 600 €	23	57 500 €	100 €
07/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 3	20	5 000 000	0,0050	10 000 000	5 000 000	0,0071	35 500 €	14	35 000 €	500 €
08/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 4	40	10 000 000	0,0050	20 000 000	10 000 000	0,0074	74 000 €	29	72 500 €	1 500 €
09/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 5	40	10 000 000	0,0050	20 000 000	10 000 000	0,0074	74 000 €	29	72 500 €	1 500 €
10/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 6	40	10 000 000	0,0040	25 000 000	15 000 000	0,0055	82 500 €	33	82 500 €	0 €
13/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 7	60	15 000 000	0,0040	37 500 000	22 500 000	0,0055	123 750 €	49	122 500 €	1 250 €
15/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 8	100	25 000 000	0,0040	62 500 000	37 500 000	0,0061	228 750 €	91	227 500 €	1 250 €
16/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 9	120	30 000 000	0,0040	75 000 000	45 000 000	0,0049	220 500 €	88	220 000 €	500 €
17/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 10	140	35 000 000	0,0030	116 666 667	81 666 667	0,0042	343 000 €	137	342 500 €	500 €
20/03/23	Conversion Tr 6 - Notice 11	144	36 000 000	0,0030	120 000 000	84 000 000	0,0042	352 800 €	141	352 500 €	300 €
20/06/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 1	-40	-10 000 000	0,0050	-20 000 000			0 €	-40	-100 000 €	0 €
23/06/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 2	-40	-10 000 000	0,0040	-25 000 000			0 €	-40	-100 000 €	0 €
27/06/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 3	-22	-5 500 000	0,0020	-27 500 000			0 €	-22	-55 000 €	
29/06/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 4	-20	-5 000 000	0,0020	-25 000 000			0 €	-20	-50 000 €	
30/06/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 5	-20	-5 000 000	0,0010	-50 000 000			0 €	-20	-50 000 €	
03/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 6	-20	-5 000 000	0,0010	-50 000 000			0 €	-20	-50 000 €	
04/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 7	-8	-2 000 000	0,0009	-22 222 222			0 €	-8	-20 000 €	
05/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 8	-8	-2 000 000	0,0009	-22 222 222			0 €	-8	-20 000 €	
06/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 9	-20	-5 000 000	0,0008	-62 500 000			0 €	-20	-50 000 €	
10/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 10	-8	-2 000 000	0,0006	-33 333 333			0 €	-8	-20 000 €	
11/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 11	-20	-5 000 000	0,0005	-100 000 000			0 €	-20	-50 000 €	
18/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 12	-8	-2 000 000	0,0003	-66 666 666			219 651 €	-8	-20 000 €	
19/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 13	-20	-5 000 000	0,0002	-250 000 000			2 450 000 €	-20	-50 000 €	
20/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 14	-20	-5 000 000	0,0001	-500 000 000			4 950 000 €	-20	-50 000 €	
28/07/23	Conversion/Soulte=Comp 1 Not 15	-40	-10 000 000	0,0001	-1 111 111 111			11 011 111 €	-40	-100 000 €	
								20 223 162 €	320	800 000 €	7 400 €

Annexe 2

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(En euros)

Nature des indications	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	29 597 133	2 650 563	9 572 774	9 272 774	6 418 593
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	2 959 713 293	265 056 262	19 145 548	9 272 774	6 418 593
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	2 731 064	4 163 083	3 929 751	2 525 286	6 030 818
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(39 234 794)	(3 786 490)	(1 548 169)	(2 156 148)	(1 366 471)
Impôts sur les bénéfices	0	152	11 754	153	2 446
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(25 664 070)	(4 077 658)	(1 555 845)	(2 258 519)	(2 661 855)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	19	21	27	21	39
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 465 483	2 118 098	1 864 224	1 288 962	2 641 714
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	401 586	668 843	592 162	420 802	755 816

